



Abus sur personne vulnérable (handicapé)

Par **mamoila**, le **04/09/2008** à **15:31**

bonjour a vous tous... je compte sur votre aide pour m' aider, merci beaucoup!

c' est assez long donc je vais être bref...

Voila mon père c' est marié en septembre 04. (il est aujourd' hui décédé en 07)

Au paravant en février 04, mon père et atteint d' un accident cérébral vasculaire, avec de grosses séquelles (paralysie de tout ses membres, perte totale de tout ses membres, de la parole...).

bref, comment a t il put se marier, 6 mois après, alors qu' il ne pouvait ni parler, ni bouger.(comment a t' il fait pour signer par exemple...)

Personne ne m' a mis au courant des choses (medecins, notaire, maire...)

je soubsonne ma " belle- mère" d' avoir abusée de mon père afin de s' approprié tout ses biens (patrimoine, assurances vie...).

Quand il est décédé personne ne m' a mis au courant, même pas l' hopital!Comment puis je faire pour défendre mes droit de la famille??

J' AI BESOIN DE VOTRE AIDES ET DE VOS CONSEILS, MERCI A VOUS TOUS.

Par **roda**, le **08/03/2023** à **20:11**

Bonjour, Notre mère à ma soeur et moi, est restée mariée 44 ans avec mon beau père, elle est décédée il y a quelques années. Mon beau père vient d'avoir 87 ans . A Noël dernier (2022) la compagne de son neveu âgée de 52 ans, est venu pour le réveillon. Il y a eu des histoires avec son compagnon, qui avait 72 ans et à fait un testament en sa faveur en faisant

une tentative de suicide.

Mon beau père avant le réveillon l'a vue en tout et pour tout 3 fois, et depuis janvier, il voulait tout d'abord l'adopter l'adopter, quand il a vu que ce serait difficile, il nous a parlé de lui vendre sa maison en viager !, alors qu'elle a fait couvrir ses dettes par son ancien compagnon.

Ma soeur et moi sommes inquiètes pour lui, il à 87 ans c'est une personne vulnérable, il semble avoir toute sa tête mais elle le manipule.

Pourrions nous faire un signalement vis à vis de cette femme, qui vis à vis de ce qui se passe n'en ai peut être pas à son premier coup.

Nous avons pu obtenir son nom et la ville où elle réside qui est bien éloignée du domicile de notre beau père, mais depuis elle vient tous les Week-end, et repart le soir alors que c'est loin et l'appelle au milieu de la nuit pour lui dire qu'elle est bien rentrée !! depuis il n'arrête pas de dire qu'il est fatigué, il a une compagne handicapée et azheimer, mais ce n'est pas elle qui pourra le protéger.

Ma soeur et moi habitons loin de chez lui et ne pouvons pas toujours êtres présentes.

Merci d'avance; aux personnes qui pourraient me répondre si cela vous est possible.

Cordialement.

Par **amajuris**, le **09/03/2023** à **10:37**

bonjour,

si c'est une personne vulnérable, vous pouvez envisager de la placer sous une mesure de protection de majeur incapable, comme la tutelle ou la curatelle.

voir ce lien : [protection juridique de majeur incapable](#)

salutations

Par **roda**, le **10/03/2023** à **18:15**

Bonjour,

Merci pour votre réponse, c'est une personne vulnérable puisqu'il à eu 87 ans, mais il donne bien le change !! Ce que nous voudrions c'est plutôt signaler la personne qui le manipule et qu'il connaît à peine, et qui à première sait récolter le beurre en jouant la comédie auprès de personnes bien plus âgée qu'elle ...

A notre avis elle est dangeureuse ... Mais comment pouvons nous faire une enquête contre

cette personne manipulatrice ?

bonne soirée Cordialement

Par **amajuris**, le **10/03/2023** à **18:19**

il vous sera difficile de prouver que cette personne est manipulatrice et dangereuse et surtout de faire stopper son comportement.

il est plus facile et plus efficace d'envisager une mesure de curatelle.

Par **roda**, le **17/03/2023** à **09:11**

Bonjour,

Merci à tous pour vos réponses, c'est très aimable à vous.

J'espère que nous allons trouver une solution.

Très bonne journée

Cordialement

Par **wsssd**, le **19/03/2023** à **09:00**

[pikashow app download](#)